

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 13 (1925)

Heft: 203

Artikel: La Petite entente féminine à Belgrade

Autor: Delachaux, V.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-258499>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Tout en admettant que le chef de la police soit libre de choisir lui même ses recrues, la Commission croit qu'il aurait intérêt à se faire assister dans le choix des candidates par une femme d'expérience.

La question d'âge ne devrait pas non plus être fixée d'une manière trop rigide. Les chefs considèrent en général 25 à 30 ans comme l'âge le plus favorable. De très jeunes femmes, en effet, ne paraissent pas indiquées pour s'occuper de certains cas, mais d'autre part, il pourrait être fort regrettable d'éliminer d'emblée des femmes plus âgées qui pourraient être d'excellentes recrues. Pour ce qui est des officiers, l'opinion dominante est qu'ils devraient être choisis de préférence dans le rang. Il serait aussi à désirer que, lorsque le nombre des femmes dans la police sera plus élevé, des inspectrices soient nommées.

Il est évident que si l'on veut obtenir un personnel de choix, la question des traitements devra être très soigneusement revue et devra être établie sur les mêmes bases que celles des hommes.

Actuellement, le nombre d'heures de travail varie suivant les régions. Il semble que, pour les femmes faisant des patrouilles, la journée de travail ne devrait pas dépasser 7 heures. Lorsqu'elles ont d'autres occupations, les heures de service pourraient être les mêmes que celles des hommes.

Sir Nevil Macready qui a été un des chefs de la police londonienne estime que, pour la Métropole, 200 agentes de police seraient nécessaires.

Espérons que le gouvernement anglais fera sien le point de vue exprimé par la Commission d'enquête et que le développement du corps des agentes de police va se faire systématiquement pour le plus grand profit de la population anglaise.

JEANNE PITTET.

N. D. L. R. — Nous apprenons, au moment de mettre sous presse que Sir Joynson Hick, ministre de l'Intérieur en Grande-Bretagne, vient de décider de porter de 24 à 50 le nombre des agentes de police à Londres.

La Petite Entente Féminine à Belgrade

En novembre 1924 eut lieu en Yougoslavie la Conférence organisée par l'Association de la Petite Entente des femmes, sous la présidence de la princesse Cantacuzène. C'était la deuxième fois que les féministes de Roumanie, de Tchécoslovaquie, de Pologne, de Grèce et de Yougoslavie se réunissaient pour mettre en commun leurs expériences et leurs aspirations, et il semble bien qu'au double point de vue du travail intérieur et de la propagande extérieure, de beaux résultats ont été obtenus. En effet, le programme des séances fut très intéressant, et le public, ainsi que les autres associations féminines et sociales, très sympathique.

M^{lle} Cerkez, secrétaire générale, présenta en séance publique un rapport très complet sur l'exercice 1923-24, d'où nous pouvons extraire d'intéressantes précisions sur l'activité des suffragistes de la Petite Entente. Ainsi, le premier acte qui suivit la première conférence, celle de Bucarest, fut la présentation à M. Brațiano, président du Conseil des ministres de Roumanie, d'une motion réclamant pour les femmes roumaines, yougoslaves et grecques, l'intégrité de leur droit politique.

En Grèce, une promesse d'égalité politique avait été faite aux femmes par M. Papanastasiou, chef du premier gouvernement républicain, mais, malheureusement, son projet fut repoussé par l'Assemblée nationale. Avec une ardeur que rien ne décourage, les femmes grecques ont recommencé la lutte.

Les Tchécoslovaques qui sont en pleine possession de leurs droits politiques peuvent se livrer à un travail infiniment plus efficace que leurs collègues non affranchies. Elles imposent leur volonté là où d'autres ne peuvent que quémander des faveurs. C'est ainsi qu'elles ont obtenu une législation plus équitable concernant les femmes fonctionnaires, ou le divorce, ou l'enfance illégitime, ou les assurances sociales, etc.

Les suffragistes polonaises, qui sont aussi en possession de leurs droits, se sont spécialisées dans la lutte économique, cherchant entre autres à faciliter aux femmes les conditions de travail, et aussi à éclairer la masse féminine pour qu'elle profite effectivement des droits que lui concède la législation. Elles ont obtenu que les femmes mariées ne soient pas destituées de leurs fonctions officielles et elles ont collaboré avec les femmes députées pour établir les statuts des fonctionnaires, que la Diète vota et qui concernent la protection du travail féminin et l'assistance.

Les suffragistes roumaines, tenues par leur législation en dehors de l'élaboration des lois, ne se sont pas résignées à ce rôle passif. Sous la présidence de M^{me} Botez, elles ont réuni une Commission de juristes et de magistrats qui, de concert avec les suffragistes, a élaboré des projets de lois. Ces projets ont été publiés

Les femmes et les livres

Une lauréate: Jeanne Galzy

Trois livres, et tous les trois couronnés, chose peu ordinaire et qui a bien de quoi frapper, même si l'on n'attache pas une importance excessive à la valeur des prix.

Les deux premières œuvres de Jeanne Galzy, dont l'une a paru en 1912, l'autre en 1919, ont eu la sanction de l'Académie française; sa dernière en 1923 lui vaut le prix Fémina.

*L'Ensevelie*¹ se distingue très nettement des romans qui ont suivi — si tant est qu'on veuille les appeler des romans. Dédié *A mon pays*, à ce Midi dont l'auteur sait nuancer admirablement la beauté ardente, c'est une sorte de poème en prose, un poème païen à la D'Annunzio, où seules semblent importer les sensations d'art et de nature.

Douze ans se sont écoulés quand paraît *La femme chez les garçons*.² Quel abîme entre deux! La guerre, les souffrances morales et physiques. Comme on sent que de puissantes vagues d'émotion ont passé sur l'âme de l'écrivain! Le prologue déjà, et plusieurs pages dans le volume indiquent qu'une grave crise

a été traversée victorieusement: celle qui sera décrite plus à fond dans *Les Allongés*.

La femme chez les garçons nous montre deux années d'expériences faites par un professeur du sexe féminin dans un lycée de garçons: «Je ne vis parmi eux qu'à cause de la guerre. Je remplace les morts, comme un peu emphatiquement le Proviseur vient de leur affirmer.» Mois de dur labeur, de labeur ingrat dans sept classes, avec 221 élèves dont la plupart sont bruyants, indisciplinés, sans aucun goût pour les études, fils de petits boutiquiers et de campagnards, «positifs, dépayés, et placés là par leurs parents en raison d'une fausse conception des valeurs.» Que d'observations à noter pour un professeur clairvoyant et pour une femme.

M^{lle} Galzy en veut très fort à ceux qui orientent des jeunes gens peu doués vers les études classiques: «On a fait des lois pour rendre l'instruction obligatoire. Quand fera-t-on une campagne de presse, des conférences, et, s'il le faut, des distributions de tracts pour éviter qu'en France tout le monde veuille devenir bachelier?» Elle lutte aussi contre la routine, contre l'indifférence, tout heureuse s'il lui arrive de voir une étincelle d'intérêt s'allumer dans un regard. Et que de peine elle se donne pour cela!

¹ *L'Ensevelie*, Calmann-Lévy, éditeur, Paris 1912.

² Payot & C^{ie}, 106, Bd. St-Germain, Paris 1919.

dans une revue juridique et serviront de base à la législation à venir. La Commission s'est occupée entre autres de la nationalité de la Roumaine mariée à un étranger, et a obtenu un succès important: la loi permettra dorénavant à la Roumaine de conserver sa nationalité dans le mariage, pourvu qu'elle fasse inscrire ce droit dans son contrat de mariage, ou qu'elle fasse une déclaration en vue de ce mariage (loi du 24 février 1924). Mais ce grand succès ne suffit pas aux suffragistes; elles réclament maintenant que la Roumaine ne soit pas obligée de faire une déclaration, mais que la loi lui assure formellement la possession de sa nationalité. Ce ne serait alors que, si la Roumaine veut prendre la nationalité de son mari étranger, qu'elle devrait faire une déclaration.

Cette même Commission juridique travaille à obtenir la recherche en paternité, le droit pour la mère d'être tutrice de ses enfants, etc.

Les suffragistes de Roumanie ont encore élaboré un projet de décentralisation des services publics, projet qui a été pris en considération par divers hommes politiques et que le maire actuel de Bucarest a demandé pour l'étudier de plus près.

En ce qui concerne la loi municipale, un grand travail a été fait par les féministes roumaines quant à l'obtention de l'électorat et de l'éligibilité, quant à la police des mœurs, à la surveillance de la voirie, à l'assistance publique, à la lutte contre la débauche et les maladies qui en résultent, etc.

L'école de secrétaires sténo-dactylographes, créée pour des jeunes filles, sous les auspices de Mme Botez, continue à se développer, et il vient d'être fondé sous l'égide du Conseil national des femmes roumaines une école féminine d'horticulture.

En Yougoslavie, un travail et une propagande intenses ont été faits en vue de la Conférence et pour son organisation. Les séances de la Conférence ont été consacrées surtout aux trois questions qui préoccupent le plus les suffragistes de la Petite Entente, savoir: a) la situation des enfants illégitimes et leur protection par la législation; b) l'étude des moyens propres à éveiller la femme à la conscience de ses devoirs civiques; c) le rapprochement et la compréhension entre les peuples de la Petite Entente, au service desquels des femmes doivent mettre tout leur cœur et toute leur influence.

Tout au long des séances de la Conférence, on a senti le double courant des traditions nationales auxquelles tiennent fermement les femmes des cinq pays alliés, et aussi de la large compréhension entre nations qui seule peut permettre un travail fécond. C'est ce double esprit qui a inspiré aux suffragistes de là-bas l'idée d'une exposition de l'industrie féminine en marge de la Conférence de Belgrade. Cette exposition a eu un très grand succès; beaucoup de curieux, à leur tête le roi et la reine de Yougoslavie, ont visité cette première exposition internationale organisée par des femmes.

Jeanne Galzy s'en prend également aux épreuves de classe, pénibles aux zélés, inutiles aux cancrs, dangereuses pour les intermittents qui n'ouvrent leur livre que pour cette occasion, et décourageantes pour les consciencieux, qui se voient distancer tout à coup par des élèves paresseux mieux doués...

Parmi les grands ennemis à combattre en classe, notre professeur poursuit avec acharnement le manque de sincérité, l'affreux cliché; aussi est-ce une joie — joie bien rare, quand il lui est donné de découvrir, au milieu d'un fatras d'insanités, un élève qui a su voir. Il y a, à ce propos, des pages exquises, presque du La Fontaine en prose, consacrées au travail de Ramonet, le fils du garde-champêtre qui, malgré ses phrases maladroitement et ses «méridionalismes», a apporté le vrai parfum du terroir dans une composition où tous les autres avaient étalé de plates banalités.

Jeanne Galzy rêve de coéducation, de cette coéducation qu'elle-même réalise un peu déjà, par sa présence «au milieu de ces violents pour lesquels je suis un phénomène.» Comme elle a bien su, «la femme chez les garçons», et chez des garçons en général grossiers et imbus de la supériorité masculine, leur montrer quelle est la véritable supériorité! Nul doute que nombre de ces petits messieurs auront été, au bout de deux ans,

J'ai sous les yeux de jolies photographies de quelques-uns des stands: ce qui frappe tout d'abord, c'est leur uniformité quant à la matière exposée. Ce ne sont guère que les objets que nous voyons dans nos propres bazars ou dans nos ventes en faveur des ouvriers: pièces d'habillement de femmes et d'enfants, lingerie de maison ouvragée et dûment brodée, ornements du home sous forme de coussins, de tapis, de décorations murales peintes à l'aiguille. Seuls, quelques poteries grecques, quelques costumes tchécoslovaques, quelques bibelots croates, quelques jouets amusants nous font penser à l'Orient tout proche.

Mais où gît la véritable originalité de ces travaux féminins, c'est dans la variété surprenante des points de dentelle et des motifs de broderie, dans le somptueux, ou l'inattendu, des arabesques, dans le caractère nettement oriental de la décoration. Ce qui impressionne aussi, c'est la patience de ces brodeuses, de ces dentellières et de ces ajouzeuses de fins tissus. Quelle que soit l'étoffe employée pour le fond, elle disparaît presque sous le travail touffu de l'ouvrière. Puisse Minerve, protectrice des brodeuses, procurer à ces patientes tireuses d'aiguilles une honorable rétribution de leurs peines!

La Conférence et l'exposition de Belgrade ont montré ce que pouvaient faire nos amies suffragistes de la Petite Entente, et nous les en félicitons chaleureusement. Ainsi que nous lisons dans le rapport de la princesse Cantacuzène: «Spontanément, simplement, la femme vient prendre sa place aux côtés de l'homme, et elle vient précisément apporter son dévouement sans limites, son dédain ingénu des obstacles, et aussi, comme l'a dit un grand écrivain français, sa foi en l'impossible qui féconde le rêve et le transforme en réalité.»

V. DELACHAUX.

De-ci, De-là...

Des représentations à recommander.

Le théâtre de la Comédie à Genève annonce pour les derniers jours de janvier (première: mardi 27 janvier) quelques représentations de la célèbre pièce de Brieux: *Les Avariés*, pièce rarement jouée, paraît-il, peut-être parce qu'elle pose nettement des problèmes sur lesquels le grand public n'aime pas qu'on attire trop son attention. Il est d'autant plus intéressant de voir la Direction de la Comédie entreprendre courageusement ces représentations, pour lesquelles le Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale, comme d'autres Sociétés de lutte antivénérienne, ont assuré leur recommandation. Le Cartel estime, en effet, que bon nombre des idées qu'il défend (éducation sexuelle, lutte contre l'ignorance des maladies vénériennes, prostitution, responsabilité morale en ces domaines, etc.)

un peu moins pénétrés de leur importance.

*Les Allongés*¹ (de Berck-sur-mer), quel livre admirable! «Un bréviaire optimiste du malade», a dit Mme Jeanne Misme dans *Jus Suffragii* — un enfer, la souffrance dans toute son acuité, dans toute son épouvante; des descriptions précises, réalistes, la vue de pauvres êtres étendus dans leurs gouttières comme des morts dans leurs cercueils; des semaines, des mois, des années qu'on sent peser sur ces martyrs — car l'auteur du livre a vécu là, y a souffert, dans une gaine de plâtre jusqu'à mi-corps. Tristesse infinie.

Oui, mais que c'est beau, que c'est rare d'avoir su dominer toutes les horreurs, toutes les terreurs de ce séjour pour planer dans une atmosphère purifiée! M^{lle} Galzy fouille ces misères pitoyables, mais elle y trouve, comme dans les siennes propres, l'apaisement, voire même, parfois, une joie surhumaine. Observatrice aigüe, elle sait rendre dans des notations subtiles, les nuances les plus ténues du sentiment. Elle a le mot juste, qui frappe et qui fixe une image. Elle est peintre et poète autant que philosophe.

«... C'est à l'écart de la vie que l'on jouit le plus de ses

¹ *Les Allongés*, F. Rieder & Co, Edit., 7, Place St-Sulpice, Paris 1923.